

## Rappel du principe du SWAP et principe contractuel

Le concept novateur du **swap de valeur porc jambon** réside dans le transfert d'un prix variable vers un prix fixe, sur une période longue et déconnecté des circuits de livraison physique.

Avec une seule opération et à travers ce contrat, nous fixons le prix d'une carcasse au kilo pour les éleveurs et le prix des pièces au kilo pour Herta.

La variation de prix par rapport à un cours pivot (ou un tunnel) crée un déficit et un surplus économique symétriques pour le producteur et le transformateur. L'un et l'autre échangent le surplus contre le déficit économique, constaté périodiquement.

Les cours du porc issus du MPB constituent la référence permettant d'établir la variation de prix. Ces cours sont comparés au prix fixe du contrat, ou prix pivot.

Lorsque le prix du porc MPB constaté sera inférieur au prix fixe du contrat, Herta compensera, via Syproporcs, auprès des éleveurs l'écart de prix.

A l'inverse, si le prix MPB constaté est supérieur au prix fixe du contrat, les éleveurs transféreront à Herta, via Syproporcs, le montant de la compensation.

Les principales dispositions contractuelles intègrent les éléments suivants :

- ➤ l'engagement de SYPROPORCS de garantir, à ses adhérents signataires de ce type de contrat, une compensation des écarts entre le prix stable défini contractuellement et la référence du cours du MPB; ce, sur un volume déterminé de leur production.
- ➤ l'engagement de SYPROPORCS et de HERTA de garantir réciproquement une compensation des écarts entre le prix stable défini contractuellement et la référence du cours du MPB. SYPROPORCS compense les écarts en cas de prix de référence MPB supérieur au prix du contrat et HERTA compense en cas de référence MPB inférieure.
- la valeur du prix stable pour le contrat.
- les quantités impliquées dans cet échange financier.
- les dates de début et de fin de contrat, accompagnées des échéances d'exécutions des compensations.

Si prix fixe > cours MPB : compensation d'HERTA vers les éleveurs

Si prix fixe < cours MPB : compensation des éleveurs vers HERTA

Transferts financiers via SYPROPORCS

SYPROPORCS – ZI La Ville es Lan – BP 40228 – 22402 LAMBALLE CEDEX

Tél: 02 96 30 72 73 – contact@syproporcs.com

Suivez-nous sur: <u>www.syproporcs.com</u>

You Tube



Rédacteurs : Daniel BELLEC François GUILLARD